



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Egypte

Question écrite n° 31920

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des ressortissants Français vivant au sein de la République Arabe d'Egypte. L'instabilité politique récente provoquée par les diverses manifestations et le positionnement de l'armée ne permet pas les conditions d'une vie normale. En conséquence, la situation de nos ressortissants paraît bien précaire et leur sécurité à terme compromise. Quelles sont donc les actions mises en oeuvre par les services Français pour assurer à chaque ressortissant la sauvegarde de ses droits ? Il souhaite ainsi connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Les évènements des dernières semaines en République arabe d'Egypte ont montré que les risques de violences en marge des rassemblements étaient réels. Actuellement, les communautés étrangères ne sont pas ciblées et lors des multiples rassemblements et manifestations, aucun incident concernant la communauté française n'a été signalé. Néanmoins, en cette période estivale, propice aux départs des familles en vacances et au tourisme, le ministère des affaires étrangères a appelé les compatriotes à faire preuve de prudence et à se tenir régulièrement informés. Dans un premier temps, la sécurité de l'ambassade et des consulats généraux a été renforcée, notamment en faisant appel aux forces de police égyptiennes, afin de maintenir un accès protégé à ces bâtiments. Il a également été décidé que le consulat général de France à Alexandrie serait temporairement fermé à compter du 18 juillet et ce, jusqu'à la rentrée scolaire, le 2 septembre. Les établissements scolaires sont, quant à eux, fermés pour les vacances. Dans un deuxième temps, les autorités françaises ont procédé aux préparatifs techniques de mise en place d'une cellule de crise, à la vérification des stocks de sécurité disponibles (alimentation, eau, essence) et à leur remise à niveau. Une action d'information est menée quotidiennement par l'ambassade de France au Caire, qui tient les ressortissants français inscrits dans les registres informés de l'évolution de la situation sécuritaire et leur transmet les consignes à respecter. Des messages par courriels doublés de sms sont adressés régulièrement par les consuls généraux à la communauté française, rappelant les consignes de vigilance à respecter et faisant le point sur les lieux prévisibles de rassemblement. Entre le 1er et le 12 juillet, plusieurs messages ont été envoyés sur l'évolution de la situation et recommandant de s'abstenir de tout déplacement en Egypte. Chaque message envoyé par les consulats à la communauté française est relayé par le Département sous forme d'un sms envoyé aux Français de passage inscrits sur le portail ARIANE. La rubrique « dernière minute » de la fiche de Conseils aux voyageurs consultable sur le site du ministère des affaires étrangères est également modifiée régulièrement pour suivre, au plus près, l'actualité des manifestations. A cet égard, plusieurs actualisations ont été effectuées le 27 juin puis les 1er, 3, 4 et enfin le 7 juillet. Les messages pertinents (Conseils aux voyageurs, messages des autorités françaises) sont systématiquement relayés aux fédérations des professionnels du tourisme (SNAV, CETO).

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31920

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7018

Réponse publiée au JO le : [6 août 2013](#), page 8359